



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



EMPLOI

Les ministères économiques et financiers toujours pas prioritaires

Environ 8 300 postes de fonctionnaires supplémentaires ont été budgétés pour 2016.

Cette progression de la masse salariale sera concentrée sur l'éducation nationale, la défense, la justice et l'intérieur, tandis que les autres ministères vont perdre près de 4 000 emplois.

Le nombre de fonctionnaires devrait repartir à la hausse pour la première fois du quinquennat (du fait des créations exceptionnelles d'emploi pour les missions "Défense" et "Intérieur").

8 293 postes seront créés et 4000 postes devront être supprimés dans les ministères non-prioritaires.

La hausse du nombre de fonctionnaires est principalement concentrée sur les effectifs déployés à la défense, la justice et l'intérieur dans le cadre du plan de lutte contre le terrorisme mis en place après les attentats de janvier dernier.

Soucieux de faire figure de bon élève et engagé dans un vaste mouvement de dématérialisation des procédures et de réforme de son réseau déconcentré, C'est le ministère des Finances et des Comptes publics qui enregistre la plus forte baisse d'effectifs, avec 2 548 emplois supprimés. Une fois encore le but est de faire figure de bon élève avec un vaste mouvement de dématérialisation des procédures et de réforme de son réseau déconcentré.

La création de près de 8 300 postes supplémentaires en 2016 annule de fait les efforts déjà réalisés par l'exécutif, avec la suppression de 6 500 postes entre 2012 et 2014.

Pour la CFTC FINANCES PUBLIQUES, ces annonces figurant dans les débats d'orientation budgétaire pour l'année 2016 ne font que confirmer le recule du périmètre des missions confiées à la DGFIP.

Si le discours vise à tenter de rassurer en précisant que l'on conserve les missions tout en retirant ou allégeant les charges, force est de constater que l'offre de service public avec un contact humain se réduit. A cela s'ajoute les résultats des missions fondamentales de la DGFIP qui commencent à diminuer.

Enfin, les agents paient cash une politique exclusivement comptable de la gestion de la DGFIP. Malgré les efforts consentis en matière indemnitaire et d'adaptation permanente la CFTC FINANCES PUBLIQUES ne constate qu'une baisse de la motivation des personnels. Or, rien dans les récentes annonces ne permet de remotiver les troupes.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com